



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
29 octobre 2003  
Français  
Original: anglais

---

### **Lettre datée du 14 octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité en septembre 2003 sous la présidence du Royaume-Uni (voir annexe). D'autres membres du Conseil ont été consultés avant de soumettre ce document, qui a été établi sous ma propre autorité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent du Royaume-Uni  
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
(*Signé*) Emyr **Jones Parry**



## **Annexe**

### **Récapitulatif des travaux menés par le Conseil de sécurité sous la présidence du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (septembre 2003)**

#### **Introduction**

Sous la présidence de M. Emyr Jones Parry, Représentant permanent du Royaume-Uni, le Conseil de sécurité s'est acquitté en septembre d'un lourd programme de travail. Au cours de cette période, il a créé la Mission des Nations Unies au Libéria afin d'appuyer l'application de l'Accord général de paix signé à Accra, levé les sanctions relatives à la Jamahiriya arabe libyenne et prorogé les mandats de la MINUEE et de la MINUSIL.

Le 24 septembre, le Conseil s'est réuni au niveau des ministres pour examiner la question intitulée « Justice et état de droit : rôle de l'Organisation des Nations Unies ». La réunion a été présidée par M. Jack Straw, Ministre britannique des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth du Royaume-Uni, et M. Hilary Benn, Ministre britannique du développement international. L'objectif de la présidence, en soumettant ce thème au Conseil, était d'affirmer l'importance vitale de la justice et de l'état de droit dans les travaux de l'Organisation et d'entamer un processus de réflexion et d'analyse concernant ces questions, avec la participation de l'ensemble du système des Nations Unies, afin qu'à l'avenir l'expérience et les compétences spécialisées de la communauté internationale soient mises plus efficacement à profit.

#### **Afrique**

##### **Burundi**

Le 22 septembre, au cours d'une séance privée, le Président du Burundi, M. Domitien Ndayizeye, a présenté aux membres du Conseil de sécurité l'évolution de la situation dans son pays et les résultats du sommet régional tenu le 15 septembre.

##### **République démocratique du Congo**

Le 3 septembre, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, a présenté aux membres du Conseil un exposé sur le transfert d'autorité de la Force multinationale intérimaire d'urgence déployée à Bunia, (sous la direction de l'Union européenne, à la MONUC renforcée. Après le déploiement complet de la Brigade de l'Ituri, prévu pour la mi-octobre, la MONUC devrait être en mesure d'exercer ses activités au-delà de Bunia. Les membres du Conseil se sont entendus sur le texte d'une déclaration à la presse exprimant leur préoccupation face à la poursuite des hostilités dans l'est de la République démocratique du Congo, appelant toutes les parties à appuyer la MONUC et soulignant que le mandat de cette dernière découlait directement du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

### **Éthiopie et Érythrée**

Le 10 septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Éthiopie et l'Érythrée, M. Legwaila Joseph Legwaila, a informé les membres du Conseil de la situation entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Puis, le Conseil a adopté la résolution 1507 (2003), prorogeant le mandat de la MINUEE pour une nouvelle période de six mois, s'achevant le 15 mars 2004. Le 29 septembre, les membres du Conseil ont examiné une lettre datée du 19 septembre, adressée au Président du Conseil par le Premier Ministre de l'Éthiopie, M. Meles Zenawi, et entendu un exposé du Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Hédi Annabi, sur les lettres que le Secrétaire général avait reçues des dirigeants des deux pays.

### **Guinée-Bissau**

Le 15 septembre, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Tuliameni Kalomoh, a présenté aux membres du Conseil un exposé sur le coup d'État survenu le 14 septembre en Guinée-Bissau. Les membres du Conseil sont parvenus à un accord sur le texte d'une déclaration à la presse condamnant cette prise de pouvoir inconstitutionnelle et appelant au rétablissement rapide de l'ordre constitutionnel. Le 29 septembre, le Sous-Secrétaire général a fait le point de la situation et l'Envoyé spécial de la Communauté des pays de langue portugaise, M. José Ramos Horta, a rendu compte de sa visite en Guinée-Bissau. Les membres du Conseil se sont félicités des efforts que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des pays de langue portugaise et l'ONU menaient sans discontinu pour que le processus électoral se poursuive.

### **Libéria**

Le 16 septembre, le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Libéria, M. Jacques Klein, a informé le Conseil de la situation au Libéria. Au cours des consultations officieuses qui ont suivi, les membres du Conseil ont examiné la recommandation du Secrétaire général tendant à créer une mission des Nations Unies. Le 15 septembre, le Conseil a tenu une séance privée avec des États Membres sur la question de la fourniture éventuelle de contingents. Par ailleurs, le 9 septembre, les membres du Conseil ont examiné la voie à suivre avec une série d'organisations non gouvernementales, dans le cadre d'une réunion organisée selon la formule Arria.

Après ces discussions préliminaires, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité le 19 septembre, en présence du Secrétaire général, la résolution 1509 (2003) créant la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour une période de 12 mois, afin d'appuyer l'application de l'Accord de paix général signé à Accra.

### **Jamahiriya arabe libyenne**

Les membres du Conseil ont examiné la question de la levée du régime de sanctions relatives à la Jamahiriya arabe libyenne, qui avait été suspendu en 1999 après que ce pays eut remis deux suspects afin qu'ils soient jugés pour la destruction de l'appareil assurant le vol 103 de la Pan Am au-dessus de Lockerbie en décembre 1988. Plus tard le même jour, le Conseil est officiellement convenu de reporter sa décision concernant la levée des sanctions jusqu'au 12 septembre. Le 12 septembre, il a adopté la résolution 1506 (2003) levant les sanctions et retirant cette question de la liste des questions dont il est saisi.

**Sierra Leone**

Le 16 septembre, le Conseil de sécurité a tenu une séance privée avec des pays fournissant des contingents à la MINUSIL. Le 17 octobre, les membres du Conseil ont entendu un exposé du Sous-Secrétaire général, M. Hédi Annabi. Il ont examiné le retrait de la Mission et les progrès réalisés en vue de réaliser les objectifs s'y rapportant. Le 19 septembre, le Conseil a adopté à l'unanimité, en présence du Secrétaire général, la résolution 1508 (2003) prorogeant le mandat de la MINUSIL pour une période de six mois se terminant le 30 mars 2004.

**Asie****Iraq**

Le 5 septembre, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Kieran Prendergast, a annoncé aux membres du Conseil que l'ONU réduisait ses effectifs en Iraq compte tenu de l'attentat à l'explosif perpétré le 19 août contre le quartier général de l'Organisation à Bagdad. Il a annoncé que l'Organisation garderait cette décision à l'étude et redéploierait son personnel lorsque la situation en matière de sécurité le permettrait. Les membres du Conseil ont indiqué qu'ils comprenaient la position du Secrétaire général.

**Programme pétrole contre nourriture**

Le 29 septembre, les membres du Conseil ont entendu un exposé du Directeur exécutif du Programme Iraq, M. Benon Sevan, sur les travaux préparatoires exécutés en vue de la cessation du Programme le 21 novembre. Ils sont convenus que le Comité des sanctions relatives à l'Iraq devrait suivre de près la situation et que son président devrait périodiquement rendre compte de ses débats. Ils ont souhaité être tenus informés des travaux du Groupe d'investigation en Iraq.

**COCOVINU**

Le 4 septembre, les membres du Conseil ont entendu un exposé de M. Demetrius Perricos, Directeur exécutif par intérim de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU) sur les travaux de la Commission. Ils ont exprimé leur appui à ces derniers, décrits dans le quatorzième rapport trimestriel de la COCOVINU, et pris note de la nécessité d'examiner le mandat de la Commission le moment voulu. Ils ont souhaité être tenu informé des travaux du Groupe d'investigation en Iraq.

**Moyen-Orient**

Le 12 septembre, le Soudan, s'exprimant au nom du Groupe arabe et des États membres de la Ligue des États arabes, a demandé que le Conseil de sécurité se réunisse d'urgence pour examiner la décision « de principe » d'Israël d'expulser le Président Arafat des territoires occupés. Il a fait distribuer un projet de résolution (S/2003/891), pour examen par les membres du Conseil. Réunis le même jour, ces derniers se sont entendus sur le texte d'une déclaration à la presse exprimant leur préoccupation devant la décision israélienne et ont décidé de tenir une séance publique le 15 septembre. Le Représentant personnel du Secrétaire général, M. Terje Roed-Larsen, a ouvert par un exposé la réunion du 15 septembre. Plus de

40 délégations se sont prononcées contre la décision israélienne d'expulser le Président Arafat.

Les membres du Conseil ont tenu de nouvelles consultations officieuses sur le projet de résolution les 15 et 16 septembre, sans pouvoir trouver un consensus. Le projet a été mis aux voix par ses auteurs le 16 septembre, mais n'a pas été adopté car un membre permanent a voté contre.

## **Europe**

### **Kosovo et Serbie et Monténégro**

Le 12 septembre, le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix a exposé au Conseil la situation au Kosovo et les activités de la MINUK. Les intervenants ont exprimé leur appui au nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour le Kosovo, M. Harri Holkeri, réaffirmé la résolution 1244 (1999) en tant que base de toute mesure concernant la région, encouragé le lancement rapide d'un dialogue entre Belgrade et Pristina et condamné le récent regain de violence.

## **Questions diverses**

### **Tribunaux internationaux**

Le 4 septembre, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 1504 (2003) nommant Mme Carla Del Ponte Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, pour quatre ans à compter du 15 septembre 2003, et la résolution 1505 (2003) nommant M. Hassan Bubacas Jallow Procureur du Tribunal pénal international pour le Rwanda, pour la même période et à partir de la même date.

### **Justice et état de droit : rôle de l'Organisation des Nations Unies**

Les ministres des affaires étrangères de 10 pays membres du Conseil ont pris la parole à la réunion tenue au niveau des ministres le 24 septembre sur la question intitulée « Justice et état de droit : rôle de l'Organisation des Nations Unies ». Le Secrétaire général a proposé d'établir un rapport pour guider et éclairer le Conseil dans ses futurs débats. À la fin de la réunion, les ministres ont réaffirmé, dans une déclaration du Président (S/PRST/2003/15), l'importance vitale de ces questions.

Une autre réunion sur le même thème s'est tenue le 30 septembre pour donner aux pays qui ne sont pas membres du Conseil l'occasion de participer au débat. Vingt-cinq États Membres y ont fait des déclarations, ainsi que le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, et le Conseiller juridique, M. Hans Corell.

### **Rapport annuel du Conseil de sécurité de l'ONU**

Le 19 septembre, le Conseil de sécurité a adopté son rapport annuel portant sur la période du 1er août 2002 au 31 juillet 2003 et l'a transmis à l'Assemblée générale.